

## La transparence, l'échange et la communication sont des valeurs essentielles

La consultation citoyenne, à laquelle vous avez répondu nombreux (merci de la confiance que vous nous accordez) nous permet de tirer un premier bilan de vos restitutions.

**A plus de 80%, vous indiquez ne pas être informés de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** votée en décembre 2018. Au regard de la méthodologie employée par l'équipe municipale en place, nous avons anticipé ce résultat, mais pas avec autant d'ampleur.

La plupart des communes voisines qui ont révisé leur PLU ont organisé au moins une réunion publique d'information :

- Pinsaguel le 29 Mars 2019 - Pins-Justaret les 19 Octobre 2018, 2 Février et 22 Mars 2019
- De même pour : Eaunes – Labarthe- Saubens- Seysses.

**Seule la municipalité de Roquettes n'a pas organisé de réunion d'information.**

**Au moment de l'enquête publique, elle s'est contentée d'appliquer la procédure administrative en rédigeant quelques lignes dans le « Flash » et en affichant les avis réglementaires.**

La municipalité s'est exprimée récemment parce qu'elle y a été obligée, mais il convient de constater qu'un an plus tard, elle ne souhaite pas que les projets d'urbanisation à venir soient débattus au risque d'être contestés.

Cette information du public aurait permis d'éviter les incompréhensions, d'aplanir les différences ou de faire évoluer le règlement et les projets. Chacun aurait pu exprimer son avis et les autorités municipales leur volonté.



## Roquettes à la Une Le Flash

Flash d'information de la commune de Roquettes

Septembre 2018

n°171

Le Maire ainsi que l'ensemble du conseil municipal souhaitent une bonne rentrée à tous les Roquettois.  
**Pour vos nouvelles résolutions sportives et sociales, rendez-vous au forum des associations du 8/09 de 14h à 18h au Complexe Dominique Prévost.**  
Pour garder encore un peu la tête dans les étoiles, rendez-vous au **festival Astr'Roquettes du 14 au 16 septembre**. Ateliers, conférences, observation ... Animations gratuites pour tous; programme disponible sur [www.roquettes.fr](http://www.roquettes.fr)  
CADAR : la bourse aux vêtements et jouets d'automne 2018, salle Jean Ferrat - Inscription et saisie des articles uniquement sur : <https://cadar.brnet.fr> du **1<sup>er</sup> au 16 octobre**. Dépôt le **vendredi 26 octobre** de 10h à 19h30 ; contact : [cadar@orange.fr](mailto:cadar@orange.fr).  
Vente le **samedi 27 octobre** de 9h à 18h et le **dimanche 28 octobre** de 9h à 18h. Restitution le **mardi 30 octobre** de 18h à 19h.

Il a été prescrit la 3<sup>ème</sup> modification du Plan Local d'Urbanisme par arrêté du 22 mai 2018. Il sera procédé à une enquête publique sur ce projet de modification du **lundi 10 septembre 2018 à 9h30 au samedi 13 octobre 2018 à 12h**.

Le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie : le **lundi 10 septembre de 15h à 18h** ; le **mercredi 26 septembre de 15h à 18h** ; le **samedi 13 octobre de 9h à 12h**.

### Urbanisme

Un registre d'enquête sera déposé à la Mairie pendant toute la durée de l'enquête publique, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie. Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur le site internet de la Mairie : [www.roquettes.fr](http://www.roquettes.fr).

Chacun pourra signaler éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Mairie de Roquettes-6 rue Clément Ader-31120 ROQUETTES ou par voie électronique à l'adresse suivante : [accueil.mairie@mairie-roquettes.fr](mailto:accueil.mairie@mairie-roquettes.fr).

**Code de la route** : Inscription auprès du secrétariat de la Mairie pour la remise à niveau « code de la route » des personnes de plus de 60 ans résidant à Roquettes.

**Coupons sports et culture** pour les enfants de 3 à 18 ans : se renseigner auprès des Clubs lors du forum des associations ou à l'accueil de la Mairie.

### Service social

A la question « **Connaissez-vous le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS) ?** » vous êtes plus de 60% à nous répondre **NON**.

L'information ne semble pas une priorité des membres de l'actuelle équipe municipale.

**La police municipale, les jardins partagés, le co-voiturage, l'accompagnement des étudiants ou le marché de plein vent constituaient une partie du projet 2014-2020 de la liste menée par Michel Perez.**

Nous ne pouvons pas vous préciser pourquoi ces **promesses ont été oubliées**.

Aucune explication, aucune trace de ces sujets dans les comptes rendus accessibles au public...

De pures promesses ?

La transparence, l'échange, la communication et l'information de la mairie doivent être repensés.

Ce sont des valeurs essentielles, partagées par toute l'équipe de « **Roquettes Village à Vivre** ».

**Pour les sujets importants, le respect des Roquettoises et des Roquettois sera notre priorité en organisant des réunions d'explications et de partage avec les administrés. Les décisions nécessaires seront prises en toute responsabilité, à la lumière de ces échanges.**

Nous nous engageons à réviser les règles d'urbanisme, afin de limiter « la vente de Roquettes aux promoteurs » et la densification des habitations. Comme le font tous nos voisins, nous écouterons, nous partagerons, nous échangerons sur ce sujet.

**Nous ne souhaitons pas être une mairie hermétique et, sûre de ses choix.** Nous modifierons les pratiques actuelles. Le maire et les élus doivent **parler à TOUS les Roquettois**.

Une fois en responsabilité, nous continuerons à aller à votre rencontre, nous proposerons des solutions innovantes afin d'améliorer vos contacts avec la mairie, avec les élus et les services municipaux.

L'équipe de « Roquettes Village à Vivre » vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.  
« Nous vous disons à l'année prochaine ! »

*Je veux vous offrir  
un autre avenir !*



**Michel CAPDECOMME**

Pour la liste : « **Roquettes, Village à Vivre** »

Entouré d'une équipe nouvelle,  
dynamique, motivée et compétente.

